

# CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCENDIE

## Bâtiment A

En cas d'incendie dans votre appartement	
Gagnez la sortie en refermant bien la porte de votre appartement (pas à clé).	
En se baissant, la fumée est moins dense et la température plus supportable.	
Utilisez les escaliers. N'utilisez pas les ascenseurs.	
Appelez les <b>pompiers</b> en composant le 18 ou le 112.	

Si la fumée rend le couloir ou l'escalier impraticable	
Restez dans votre appartement.	
Une porte fermée et mouillée, rendue étanche par des moyens de fortune (serviettes, draps humides par exemple) protège plus longtemps.	
Manifestez votre présence au balcon ou fenêtre en attendant l'arrivée des sapeurs-pompiers.	

Prévention
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipez votre logement en détecteurs de fumée.</li> <li>• N'encombrez pas les couloirs et les paliers.</li> <li>• Laissez toujours libres les issues, dégagements et accès pompiers.</li> <li>• Ne détériorez pas les dispositifs de sécurité.</li> <li>• Ne pas surcharger les prises de courant.</li> <li>• Ne jamais laisser cuire des aliments sans surveillance.</li> <li>• Maintenez la porte de votre cave fermée à clé en permanence et n'y stockez pas des matériels facilement inflammables.</li> </ul>